

Technicien supérieur de maintenance et d'exploitation en climatique

RNCP25982 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Sigle	TP — Titre professionnel
Code(s) NSF	227r
Code(s) ROME	I1308, I1306, F1106
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	02/08/2020

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'Emploi

MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION · SIRET : 11000007200014

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814200751	Organiser l'évaluation
AGENCE NATIONALE POUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES	82422814201478	Organiser l'évaluation
ORGANISME DE GESTION LA CHARTREUSE	42004907400016	Organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le technicien supérieur de maintenance et d'exploitation en climatique conduit la gestion technique de l'exploitation et de la maintenance des systèmes de climatique, qu'il s'agisse des installations thermiques ou de conditionnement d'air.

Dans ce cadre, il exerce l'encadrement technique des personnels d'intervention (agents et techniciens) et coordonne leur activité. Il est également responsable des résultats techniques et financiers des contrats ou des affaires qui lui sont confiés et qu'il supervise.

En fonction des contrats de maintenance passés par son entreprise, il peut être amené à prendre en compte, en maintenance et en exploitation, d'autres équipements que ceux cités plus haut.

Il intervient dans les secteurs tertiaires et industriels : sièges sociaux des grandes entreprises, immeubles de bureaux, immeubles d'habitation, centraux téléphoniques, hôpitaux, musées, hôtels, laboratoires, salles blanches, équipements de process et d'essais industriels, etc.

Le technicien supérieur effectue une part relativement importante de son activité au bureau mais il est également fréquemment en rendez-vous extérieur, en clientèle ou chez ses fournisseurs. D'autre part, il se déplace

régulièrement sur sites client pour suivre les opérations de maintenance conduites par les équipes dont il a la charge ou parfois pour intervenir lui-même. Il exerce alors à l'intérieur de locaux techniques (chaufferies, sous stations, groupes de production d'eau glacée, réseaux de distribution hydrauliques et aérauliques) situés à l'intérieur des bâtiments, en sous-sol, en rez-de-chaussée et en terrasse. Ces espaces peuvent être bruyants, poussiéreux, salissants et réduits. Ils sont généralement éclairés à la lumière artificielle.

Il réalise ses activités dans le respect des règles de sécurité individuelles et collectives et, s'il existe, en application du PPSPS, sinon du plan de prévention.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

1. Assurer la mise en service, la maintenance et l'exploitation des équipements thermiques des installations de climatique

Assurer la mise en service des équipements thermiques des installations de climatique.

Assurer la maintenance et l'exploitation des équipements thermiques des installations de climatique.

2. Assurer la mise en service, la maintenance et l'exploitation des équipements de conditionnement d'air des installations de climatique

Assurer la mise en service des équipements de conditionnement d'air des installations de climatique.

Assurer la maintenance et l'exploitation des équipements de conditionnement d'air des installations de climatique.

3. Réaliser des diagnostics, des expertises et des études d'amélioration des installations de climatique

Réaliser le relevé technique et le diagnostic d'une installation de climatique, puis rédiger un document d'étude.

Réaliser l'étude du contrat d'exploitation d'une installation de climatique.

Réaliser une étude de modification d'installation de climatique et chiffrer l'ensemble des propositions.

4. Assurer la gestion du personnel, la gestion des contrats des installations et l'action commerciale

Analyser, mettre en place et gérer un contrat d'exploitation d'installations de climatique.

Animer et encadrer une équipe de techniciens de maintenance climatique.

Assurer le suivi commercial des affaires liées à la maintenance et l'exploitation des installations de climatique.

Blocs de compétences

RNCP25982BC01 — Assurer la mise en service, la maintenance et l'exploitation des équipements thermiques des installations de climatique

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer la mise en service des équipements thermiques des installations de climatique.

Assurer la maintenance et l'exploitation des équipements thermiques des installations de climatique.

RNCP25982BC02 — Assurer la mise en service, la maintenance et l'exploitation des équipements de conditionnement d'air des installations de climatique

LISTE DE COMPÉTENCES

Assurer la mise en service des équipements de conditionnement d'air des installations de climatique.

Assurer la maintenance et l'exploitation des équipements de conditionnement d'air des installations de climatique.

RNCP25982BC03 — Réaliser des diagnostics, des expertises et des études d'amélioration des installations de climatique

LISTE DE COMPÉTENCES

Réaliser le relevé technique et le diagnostic d'une installation de climatique, puis rédiger un document d'étude.

Réaliser l'étude du contrat d'exploitation d'une installation de climatique.

Réaliser une étude de modification d'installation de climatique et chiffrer l'ensemble des propositions.

RNCP25982BC04 — Assurer la gestion du personnel, la gestion des contrats des installations et l'action commerciale

LISTE DE COMPÉTENCES

Analyser, mettre en place et gérer un contrat d'exploitation d'installations de climatique.

Animer et encadrer une équipe de techniciens de maintenance climatique.

Assurer le suivi commercial des affaires liées à la maintenance et l'exploitation des installations de climatique.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tertiaires (sièges sociaux des grandes entreprises, immeubles de bureaux, centraux téléphoniques, hôpitaux, musées, hôtels...).

Industriels (laboratoires, salles blanches...).

Immeubles d'habitation.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chargé de clientèle.

Responsable de service.

Responsable de sites.

Technicien supérieur de maintenance en exploitation climatique.

Chef de service d'entretien et de maintenance.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Articles R. 4544-9 et R. 4544-10 du code du travail : habilitation électrique délivrée par l'employeur au niveau :

- BR pour la mise en service et la maintenance ;
- B2V pour le montage électrique.

Article R. 543-106 du code de l'environnement : attestation d'aptitude à la manipulation des fluides frigorigènes, catégorie I.

Conformément à l'avis aux organismes agréés par les ministres en charge de l'environnement et de l'industrie en application de l'article R.543-99 du code de l'environnement, publié au JO du 6 août 2013, les titulaires de ce titre professionnel ou d'un des deux certificats de compétences professionnelles suivants :

- assurer la mise en service, la maintenance et l'exploitation des équipements de conditionnement d'air des installations de climatisation,
 - réaliser des diagnostics, des expertises et des études d'amélioration des installations de climatisation,
- sont considérés comme ayant réussi l'examen théorique et pratique mentionné à l'article 5 du règlement (CE) n° 303/2008 ainsi que l'évaluation mentionnée à l'annexe I de l'arrêté du 13 octobre 2008 modifié.

La délivrance de l'attestation d'aptitude à un personnel titulaire de ce titre professionnel ou d'un des certificats de compétences professionnelles mentionnés dans cet avis, après la date du 27 avril 2012, ne nécessite donc pas de nouvelle évaluation.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 311 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en génie civil, construction et bois (35 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes · tension 5/5 (Très élevée) B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP · tension 5/5 (Très élevée) B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP · tension 5/5 (Très élevée) G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	19 974

Jugés difficiles à recruter	67 %
Emplois saisonniers	4 %
Familles professionnelles (FAP)	B2X33 — Plombiers chauffagistes B6X71 — Techniciens experts et chargés d'études du BTP B7X91 — Cadres des études BTP, des études géologiques, du métré de la construction et du contrôle et diagnostic technique du BTP G1X74 — Techniciens et agents de maîtrise en installation et maintenance en froid et conditionnement d'air

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury du titre est désigné par les Unités territoriales (UT) des DIRECCTE - Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi. Il est composé de professionnels du secteur d'activité concerné par le titre. (Art. R 338-6 du Code de l'Education).

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 02/08/2020

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP34888

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/25982/>